



COUPURE

**VENDREDI
22 AOUT
en matinée**

coupure de l'alimentation
électrique concernant les
rues indiquées

 durée 1 h 30
entre 08 h et 12 h



ENEDIS rappelle :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,...), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).